TABLEAU DES FORFAITS CMA et CRR 2019/2020

CURSUS COMPLET MUSIQUE :
chant-filière voix (y compris filière voix-chœur de l'orchestre de Paris), instrument en filière individualisée, instrument en filière collective, second cursus complet*, cursus "Instrument ou chant seul"*
CURSUS COMPLET DANSE :
parcours général ou second cursus
CURSUS RENFORCE DANSE

MUSIQUE

Parcours en filière individualisée: 1 discipline principale et 2 complémentaires
Parcours en filière collective instrumentale (AMPIC)
Parcours en filière collective chant-filière voix

Parcours filière individualisée:

discipline principale +	discipline complémentaire 1 +	discipline complémentaire 2
instrument ou ateliers de découverte instrumentale	formation musicale	chant choral
chant	culture musicale	orchestre
		musique de chambre
1er instrument seul ou chant seul		ensemble instrumental

Parcours filière collective:

chant choral +	formation musicale +	technique vocale en petit groupe
cours d'ensemble en tutti	instrument en petit groupe (FM intégrée)	

Ces cursus s'étoffent au fur et à mesure des cycles mais le tarif s'applique de façon identique à partir du 1C1 jusqu'à la fin du 3ème cycle.

Le forfait 1 continue à s'appliquer aux enfants qui souhaitent continuer le chant choral alors même qu'ils commencent une pratique collective instrumentale.

DANSE

Cursus danse ou mixte (3 à 5h/sem.) ou renforcé (5 à 7h/sem.):
2 cours par semaine et 1 atelier/module complémentaire et 1 discipline complémentaire

discipline(s) principale(s) +	atelier/ module complémentaire +	discipline complémentaire facultative
danse classique, jazz, contemporaine, caractère, ancienne, hip-hop, chinoise	atelier	1 cours autre technique (classique, jazz, ancienne…)
	culture chorégraphique	atelier répertoire
		rythme corporel
		analyse du mouvement
		notation du mouvement

Ces cursus s'étoffent au fur et à mesure des cycles mais le tarif s'applique de façon identique à partir du 1C1 jusqu'à la fin du 3ème cycle

TARIFS
cursus complet musique, danse, renforcé danse

Tranche tarifaire	Tarif Parisiens	Tarif non Parisiens +25%
1	74 €	93 €
2	113 €	141 €
3	170 €	214 €
4	229 €	287 €
5	281 €	352 €
6	355 €	444 €
7	449 €	561 €
8	522 €	653 €
9	798 €	998 €
10	1 127 €	1 406 €

CURSUS ALLEGE MUSIQUE :
1 discipline seule ou 2ème instrument (cas exceptionnel, cursus "Deuxième Instrument") ou discipline seule élève CRR* **,**
CURSUS ALLEGE DANSE :
éveil/initiation, 1 discipline seule,
CURSUS ALLEGE THEATRE :
parcours découverte, initiation, conte seul,
COMPLEMENT DE CURSUS :
en cas d'ajout d'un cours d'instrument en cours d'année

MUSIQUE

1 discipline seule

une discipline seule (1 cours par semaine)

formation musicale		écriture
culture	chant choral	composition
analyse	musique de chambre	orchestration
FM+chorale	ensemble instrumental	improvisation
histoire de la musique	atelier	mélodies lieder
		2e instrument (cas exceptionnel)

THEATRE

une discipline seule (1 cours par semaine)

parcours découverte 11-14 ans ou initiation 15-18 ans

atelier théâtre intergénérationnel

conte seul

DANSE

1 cours par semaine

éveil	initiation	
1 discipline seule à partir du 2ème cycle:		
danse jazz	danse hip hop	danse chinoise
claquettes	danse classique	danse de caractère
danse contemporaine	danse ancienne	

TARIFS
cursus allégé musique , danse, théâtre et complément de cursus (musique)

Tranche tarifaire	Tarif Parisiens	Tarif non Parisiens +25%
1	38 €	47 €
2	56 €	70 €
3	85 €	107 €
4	115 €	143 €
5	141 €	175 €
6	176 €	222 €
7	224 €	280 €
8	261 €	327 €
9	399 €	498 €
10	563 €	703 €

CURSUS COMPLET THEATRE
CURSUS INTENSIF DANSE
CURSUS COMEDIE MUSICALE

THEATRE

1 discipline principale et 1 discipline complémentaire
et des ateliers inter-conservatoires

discipline principale +	discipline complémentaire +	ateliers inter-conservatoires
cours théâtre	atelier corporel	atelier corporel
	mime	atelier écriture
	masque	masque
	diction	clown
	travail vocal	marionnettes
	atelier théâtre	atelier mise en scène
	alexandrin	conte
	atelier yoga	atelier théâtre-danse
	atelier taï chi	jeu caméra
		écriture de plateau
		voix enregistrée
		atelier yoga

La liste des disciplines complémentaires et des ateliers-interconservatoires n'est pas exhaustive.

DANSE

Cursus intensif (10 à 15h de cours/sem.) :
1 discipline principale et 1 atelier/module complémentaire et 1 discipline complémentaire

discipline(s) principale(s) +	atelier/ module complémentaire +	discipline complémentaire facultative
danse classique, jazz, contemporaine, caractère, ancienne, hip-hop, chinoise	atelier	1 cours autre technique (classique, jazz, ancienne…)
	culture chorégraphique	atelier répertoire
		rythme corporel
		analyse du mouvement
		notation du mouvement

COMEDIE MUSICALE

TARIFS
cursus complet théâtre, comédie musicale, intensif danse

Tranche tarifaire	Tarif Parisiens	Tarif non Parisiens +25%
1	89 €	113 €
2	136 €	169 €
3	206 €	257 €
4	275 €	345 €
5	338 €	423 €
6	426 €	532 €
7	538 €	673 €
8	627 €	783 €
9	958 €	1 198 €
10	1 351 €	1 688 €

CHANT CHORAL ADULTES
ORCHESTRE SEUL

CHANT CHORAL ADULTES ou ORCHESTRE SEUL (sans FM et instrument)

1 discipline seule

TARIFS

QF	Tarif parisiens	Non Parisiens +25%
1	21 €	27 €
2	30 €	38 €
3	44 €	55 €
4	57 €	71 €
5	68 €	85 €
6	76 €	95 €
7	82 €	103 €
8	85 €	107 €
9	132 €	163 €
10	185 €	231 €

GRILLE TARIFAIRE CRR

Les droits d'inscription à l'examen d'entrée du CRR sont fixés à 60 €.
Les candidats boursiers et les candidats au double-cursus sont exonérés des droits d'inscriptions et des droits de scolarité.

CRR - CYCLE CONCERTISTE individuel: filière voix, cycle concertiste ind. musique
CRR- CYCLE CONCERTISTE collectif: musique, second cycle concertiste coll. Musique

Cycle concertiste

TARIFS - Montant forfaitaire

Collectif	Musique de chambre et département de formation à l'orchestre	768,00 €
Individuel	Instrument, musique ancienne et accompagnement au piano	1 536 €

CRR - CYCLE SPECIALISE: danse, filière voix, musique, théâtre, second cycle spécialisé filière voix, musique, second cycle musique
CRR- CLASSES PREPARATOIRES à l'enseignement supérieur : musique, danse, filière voix, théâtre
CRR - CYCLE PERFECTIONNEMENT : filière voix, musique

Cycles spécialisé et de perfectionnement
Classes préparatoires à l'enseignement supérieur

TARIFS
CRR cycle spécialisé, de perfectionnement et classes préparatoires

Tranche tarifaire	Tarifs annuels
1	173 €
2	194 €
3	225 €
4	266 €
5	338 €
6	420 €
7	532 €
8	614 €
9	940 €
10	1 324 €

Location d'instruments CMA et CRR

TARIFS

Tranche tarifaire	Tarif Parisiens	Tarif non Parisiens +25%(CMA)	
1	10 €	13 €	Les tarifs du CRR ne sont pas soumis à la majoration "non parisiens"
2	12 €	15 €	
3	15 €	19 €	
4	52 €	65 €	
5	83 €	105 €	
6	104 €	131 €	
7	156 €	195 €	
8	209 €	261 €	
9	319 €	399 €	
10	450 €	562 €	

TRANCHES TARIFAIRES

Quotient Familial	
inférieur ou égal à 234€	1
inférieur ou égal à 384€	2
inférieur ou égal à 548€	3
inférieur ou égal à 959€	4
inférieur ou égal à 1370€	5
inférieur ou égal à 1900€	6
inférieur ou égal à 2500€	7
inférieur ou égal à 3333€	8
inférieur ou égal à 5000€	9
supérieur à 5000 €	10

MODALITÉS D'APPLICATION

Le paiement du forfait annuel et du prêt d'instrument(s) s'il y en a un s'effectuent dans le cadre de la facture unique Facil'Familles, mise en place par la Mairie de Paris.

Il appartient aux familles de fournir entre le 1er septembre et le 15 octobre les documents justificatifs nécessaires au calcul de la tranche tarifaire. Si les familles sollicitent le conservatoire hors délais, il conviendra de les diriger vers Facil'Familles.

Le forfait annuel se règle en trois fois, à la réception des factures Facil'Familles (en janvier, février et mars).

Les conditions de remboursement au prorata des droits annuels de scolarité (sur justificatifs écrits transmis avant le 31 décembre) applicables aux élèves sont les suivantes :

- circonstances exceptionnelles, imputables à la ville de Paris, ne permettant pas la poursuite de la scolarité
- maladie, déménagement, ou toute circonstance personnelle majeure qui ne pouvait être anticipée survenant avant la fin du 1er trimestre d'enseignement et ne permettant pas à l'élève d'achever sa scolarité
  Pour le CRR, deux autres possibilités: 1/abandon de l'inscription au CRR pour cause de réussite à d'autres concours intervenant avant le début de la scolarité 2/Elève boursier ayant règlé les droits de scolarité
- avant notification définitive de la bourse

Lorsqu'après le début des enseignements, pour des raisons dûment motivées, un élève ne peut poursuivre sa scolarité, un désistement peut être demandé par mail ou par courrier adressé au conservatoire au plus tard le 15 octobre, le cachet de la poste faisant foi.

*CAS PARTICULIERS - OBSERVATIONS

Un instrument seul ou chant seul ayant validé les disciplines complémentaires du cursus, regroupé dans le cursus "Instrument ou Chant seul" **=** Forfait CMA - Cursus **complet** MUSIQUE

Un second cursus complet musique ou danse, regroupé en "Second cursus complet" = Forfait CMA - Cursus complet MUSIQUE OU Cursus complet DANSE

Un cours supplémentaire en conservatoire, qui n'est pas compris dans le cadre du cursus CRR, regroupé dans le cursus "Discipline seule élève CRR" **=** Forfait CMA - Cursus **allege** MUSIQUE

En musique, le temps pédagogique en filière individualisée et filière collective est le même mais l'organisation des cours est différente.

Deux disciplines seules = **2 cursus allégés**